

QUELQUES REMARQUES SUR LA TRANSPOSITION*

Jaromír Tláskal

*Institut d'Etudes romanes, Faculté des Lettres, Université Charles, Prague,
République tchèque*

Résumé: *La transposition, la translation et la conversion*, termes traditionnels, sont remplacés par *le passage*, terme générique, qui représente les emplois d'une forme dans les fonctions syntaxiques inhérentes à une autre forme. L'article examine du point de vue syntaxique, morphologique et sémantique les différentes étapes du passage, étapes illustrées par certains termes de couleur (*rose, anthracite et framboise*). Cette analyse permet de proposer une classification typologique du passage, classification fondée sur deux critères: (1) passage accompli / non accompli; (2) passage réalisé sans / avec une marque formelle.

Mots clés: classe de mots, composition sémique, épithète, fonctions syntaxiques primaires, fonctions syntaxiques secondaires, marque formelle, modificateur nominal, passage.

1. OBJECTIF

L'objectif de notre étude concerne quelques points liés à la problématique de la transposition en français contemporain. En effet, nous voudrions non seulement montrer que certaines expressions ont la tendance de passer d'une partie du discours dans une autre, mais essayer d'analyser les conditions et les conséquences de ce passage.

Nous commencerons donc par donner une définition du problème que nous appelons transposition et pour lequel on pourrait suggérer un terme plus général, à savoir celui du passage. Après, nous nous proposons de parcourir les différentes étapes de ce passage. Pour ce faire, nous avons choisi d'illustrer notre étude par certaines expressions de couleur qui, à notre avis, indiquent ces étapes d'une façon transparente.

* Cette étude est le premier résultat d'une recherche plus importante menée grâce à une bourse de recherche allouée sous le no. 327/96 par la direction de l'Université Charles.

On sait que chaque classe de mots est caractérisée syntaxiquement par ses fonctions primaires, sémantiquement par un sème catégoriel et, morphologiquement, par un ensemble de marques pertinentes pour la classe en question. Alors, la première démarche consistera à examiner, du point de vue de la réalisation, les fonctions syntaxiques primaires de la classe retenue, à savoir, celle des adjectifs. Ceci nous permettra de déterminer également les autres expressions susceptibles de jouer ces mêmes rôles syntaxiques. Dans l'approche morphosyntaxique, on se posera la question de savoir si les expressions ainsi obtenues portent des marques formelles du passage. Si passage il y a, on l'examinerà du point de vue de son accomplissement éventuel. Ensuite, nous proposons de continuer par une brève analyse de la composition sémique de certaines expressions avant, pendant et après le passage.

Dans la conclusion, on aimerait bien présenter une classification typologique de la transposition ou, plus exactement, des différentes formes du passage.

En ce qui concerne le matériaux linguistique, notre analyse sera fondée sur l'examen de quelques exemples modèle représentant l'ensemble des cas fournis par la presse quotidienne. Ils reflètent les tendances principales constatées dans le français contemporain. Les expressions ont été vérifiées, du point de vue du passage, dans *Le Nouveau Petit Robert* (1993), notre ouvrage de référence.

2. DEFINITION DU PROBLEME

Avant de donner une définition du phénomène à étudier, nous tenons à rappeler pour mémoire que l'on trouve dans la littérature linguistique plusieurs termes qui représentent différentes approches de ce problème. Citons, à titre d'exemple, *la transposition* (Bally, 1922, 1965; Carlsson, 1966; Catach, 1981; Dokulil, 1982; Filipec, 1972; Leška 1960; Marchand, 1967; Sechehaye, 1926; Zavadil, 1983), *la translation* (Lemaréchal, 1989; Tesnière, 1976), *la conversion* (Boswell, 1982; Guilbert, 1975; Quirk, *et al.*, 1972; Riegel, *et al.*, 1996; Sokolova, 1965) et *la dérivation impropre* (Arrivé, *et al.*, 1986; Chevalier, *et al.*, 1964; Grevisse, 1988; Kerleroux, 1996; Nyrop, 1936), *la recatégorisation* (Bastuji, 1974) et *le transfert* (Walter, 1984).

Nous nous proposons de considérer le passage comme le transfert d'une expression représentant une partie du discours dans les fonctions syntaxiques primaires d'une autre partie du discours.

3. APPROCHE SYNTAXIQUE

Nous suggérons d'analyser, à titre d'exemple, la fonction d'épithète, fonction syntaxique primaire de l'adjectif, plutôt que de faire un tour d'horizons rapide des autres parties du discours et de leurs fonctions syntaxiques primaires

Commençons par examiner les cas suivants :

- (a) Ses chichis, on les retrouvera dans le prêt-à-porter comme autant de petits cris et d'accessoires destinés à nous faire sortir de *l'habit noir* des créateurs. (*Le Monde*, 1/2/88).
- (b) Mais cette volonté de garder à la ville *sa couleur rose* (...) témoigne d'un amour profond pour son riche patrimoine. (*Le Monde*, 13/12/89).
- (c) Le sol est recouvert d'*une moquette anthracite*. (*Le Monde*, 11/10/89).

- (d) De simples mots qui glissent sur l'indifférence soyeuse de ses costumes couleur vanille, confondus de honte devant la candeur de *ses cravates framboise* (...)! (Le Monde, 9/9/88).
- (e) Pas de petits foulards à pois ni de perles chez Guy Laroche. (Le Monde, 31/7/89).

Les expressions *noir*, *rose*, *anthracite* et *framboise* ont en commun le fait qu'elles déterminent toutes un substantif, jouant le rôle de modificateur d'un nom, plus exactement le rôle d'épithète. Si l'on consulte le dictionnaire de référence, on constate que le rôle d'épithète est la fonction primaire de (a) *noir* et de (b) *rose*, adjectifs qualificatifs, tandis que pour (c) *anthracite*, nom et adjectif invariable, et pour (d) *framboise*, nom, il s'agit de fonctions secondaires.

3.1 Rose, étude de cas

A propos des items (a) et (b), le même dictionnaire nous apprend que *noir* est un adjectif authentique, alors que l'adjectif *rose* est le résultat d'un passage accompli du nom *rose* dans la classe des adjectifs. On s'aperçoit que ce passage a été effectué sans modification quelconque.

L'accomplissement de ce passage peut être vérifié par plusieurs critères morphosyntaxiques : (1) Commençons par les rôles syntaxiques: effectivement, l'expression *rose* joue les fonctions syntaxiques primaires de la nouvelle classe (celle des adjectifs).

Elle est épithète (une chemise *rose*); attribut du sujet (Cette chemise est *rose*.) et attribut du complément d'objet direct (Je la trouve *rose*, cette chemise.).

(2) Un autre critère, c'est la substantivation. En effet, un adjectif devrait pouvoir servir de base pour la formation d'un nom (Davaud, 1949): *c'est du rose*.

Cependant, si l'on examine avec attention ce dernier exemple, on constate qu'il s'agit d'un autre cas de passage: d'un passage inverse. En effet, l'adjectif *rose* apparaît dans les fonctions primaires de la classe des noms et finit par s'intégrer pleinement dans cette nouvelle classe (*Le rose lui va mieux que le rouge*.).

(3) Les catégories morphologiques propres à l'adjectif, sont celles de l'accord en genre et, surtout, en nombre: des fleurs *roses*.

(4) Un adjectif peut être modifié par un adverbe: Cette couleur est *bien / vraiment* rose.

(5) Et, pour conclure cette énumération de critères, rappelons une autre caractéristique des adjectifs: ils expriment, pour la plupart, les degrés de comparaison: Cette étoffe est *plus rose* que l'autre.

Vu qu'il s'agit d'un passage réalisé, figé, dans la terminologie de Tesnière (1976), on constate qu'en français, il existe une expression *rose* dans la classe des noms et une autre dans la classe des adjectifs. Ce phénomène peut être interprété comme un dédoublement de la forme primitive (Darmestetter cité par Davaud, 1949), dédoublement qui est à l'origine de deux homonymes. Ceux-ci, comme nous l'avons vu pour le cas de *rose*, mènent une vie autonome.

5. APPROCHE MORPHOSYNTAXIQUE

5.1 Nom et adjectif invariable; nom en position de modificateur nominal

Passons maintenant à étudier les cas (c) et (d), à savoir :

- (c) une moquette anthracite

(d) ses cravates framboise

Avant tout autre chose, consultons le dictionnaire. Les statuts des deux expressions y sont donnés comme différents. En effet, *anthracite* est un nom, mais aussi un adjectif invariable; alors que *framboise* est considéré, malgré ses emplois, comme nom. Du point de vue syntaxique, les deux expressions ont ceci en commun, qu'elles figurent dans la fonction d'épithète, mais elles ne se prêtent pas à une nouvelle nominalisation : la forme **de l'anthracite* ou **du framboise* pour la couleur n'est pas permise. Épithètes, les deux expressions ne s'accordent pas non plus avec le nom qu'elles déterminent. Par contre, elles apparaissent dans la fonction d'attribut.

Le costume est anthracite, mais le soleil semble sourire au nouvel élu. (Le Monde 1995)
Une robe est framboise (exemple cité dans Noailly, 1990).

D'ailleurs, Davau (1949) soulignait la capacité des adjectifs invariables de couleur de jouer les rôles d'épithète ou d'attribut. Donc, la seule différence qui oppose les expressions *anthracite* et *framboise* est le statut morphosyntaxique qui, d'ailleurs, leur est attribué par le Nouveau Petit Robert (1993). Nous croyons, pourtant, que l'on peut en déduire que le degré du passage signalé dans le dictionnaire n'est pas le même pour les deux formes.

Résumons rapidement ce que l'on vient de constater. Les expressions *rose*, *anthracite* et *framboise* apparaissent sans marque dans la fonction d'épithète, fonction primaire de la classe des adjectifs. Par conséquent, il semble tout à fait licite de faire un rapprochement des trois termes entre eux et d'un adjectif qualificatif, comme *rouge* par exemple. On peut en déduire qu'en français contemporain, il existe en même temps des expressions qui manifestent différents degrés du passage : en effet, le nom *rose* est définitivement transféré dans la classe des adjectifs et en subit les conséquences morphosyntaxiques ; le nom *framboise*, par contre, garde la classe des substantifs, ce qui ne l'empêche point d'apparaître dans les fonctions primaires de l'adjectif. Quant au nom *anthracite*, précieux témoin d'un passage en cours, il est pleinement intégré dans sa classe de départ, mais il commence à être "officiellement" considéré comme un adjectif (Le Nouveau Petit Robert, 1993), bien qu'invariable. Donc, son passage est encore bien loin d'être accompli.

5.2 Nom et syntagme prépositionnel en position de modificateur nominal

Comparons les deux cas suivants :

- (d) ses cravates framboise
- (e) de petits foulards à pois

On voit, qu'à la différence de *framboise*, l'expression *à pois* est un syntagme prépositionnel. La fonction de déterminant de nom (on se rappelle les exemples de Tesnière (1976): *le livre de Pierre* et *le train de Paris*) n'est pas assurée par la position immédiate après le nom déterminé, mais par un élément spécial, la préposition *à* à l'occurrence, qui forme un syntagme avec le lexème (*pois*) pour faciliter sa fonction de déterminant du nom qui la précède (*de petits foulards*). Lemaréchal parle à ce propos de „marque fonctionnelle“ (1989). Cet unité a été appelé *translatif* par Tesnière qui lui a consacré plus d'une page de ses *Éléments de syntaxe structurale*. Tesnière, d'ailleurs, comptait parmi les translatifs non seulement les prépositions, mais aussi les conjonctions de subordination, les pronoms relatifs, l'article et les suffixes (1976). Donc, dans le cas de *petits foulards à pois*, la réalisation de la

même fonction syntaxique est assurée par le jeu d'une marque formelle.

5.3 *Syntagme prépositionnel et adjectif dérivé en position de modificateur nominal*

On peut avancer deux autres exemples:

- (f) Une véranda donne sur *un étang couleur de plomb* (...). (Le Monde, 20/7/96).
- (g) Défilent, à leur tour, loups-garous (...) *arlequins safranés* (...). (Le Monde, 23/1/97).

De plomb exprime une couleur, une nuance spéciale, ce qui est aussi le cas de *framboise* dans: *cravates framboise*, par exemple. Seulement, à mon avis, pour *de plomb*, on n'hésite pas sur la classe de mots, alors que pour *framboise*, on pourrait commencer à se poser la question en fonction du contexte, vu le sort d'*anthracite* et, surtout, celui de *rose*.

L'adjectif *safrané* est une expression construite, résultat d'une dérivation suffixale. D'ailleurs, on peut rappeler que pour Bally (1965) la forme la plus connue de la transposition est la dérivation suffixale, l'idée partagée en quelque sorte par Guiraud (1962). Marchand (1967), à son tour, fait une distinction claire entre la transposition, phénomène général, et la dérivation, un des procédés de la formation de mots. Tesnière, quant à lui, considère la dérivation comme un des cas de la translation figée (1976), donc du passage accompli.

Constatons alors, que le passage d'une expression, représentant une partie du discours, dans les fonctions primaires d'une autre partie du discours est effectué soit sans marques formelles quelconques (*rose*, *anthracite*, *framboise*), soit à l'aide de certaines marques analythiques (*à pois*, *de plomb*) ou synthétiques (*safrané*) (Lemaréchal 1989).

Le passage non accompli / accompli. Cette étude, qui a permis de séparer les cas de passage avec et sans marquants formels, une fois réalisée, on se doit d'évoquer un autre problème signalé plus haut, celui du passage comme accompli ou non accompli. A ce propos, Tesnière (1976) parle de la translation vivante, non accomplie, dans notre terminologie, et de la translation figée, donc accomplie. Les exemples type que nous avons choisis illustrent quelques étapes du passage entre le non accompli et l'accompli. En effet, *framboise* et *anthracite*, d'un côté, et *à pois* et *de plomb*, de l'autre, représentent un passage non accompli, avec les différences formelles que nous avons déjà examinées. Par contre, *rose* et *safrané* sont des exemples d'un passage accompli à 100%.

6. APPROCHE SEMANTIQUE

Vu que chaque partie du discours est caractérisée non seulement par ses fonctions primaires et par un ensemble de catégories morphologiques, mais aussi par un sème catégoriel, on propose d'examiner brièvement la composition sémique de certaines expressions qui illustrent les différentes étapes du passage. Tesnière (1976) montre que les substantifs de couleur employés dans les fonctions de l'adjectif peuvent assumer ces rôles grâce à la qualité 'couleur' qu'ils possèdent. Ce n'est que cette qualité, représentée par un sème frappant, qui permet, sémantiquement parlant, le passage (qu'il soit accompli ou non).

On peut représenter, de la façon suivante, la composition sémique de *rose*, nom, de *rose*, adjectif, d'*anthracite*, nom, d'*anthracite*, adjectif invariable, et de *framboise*, nom:

rose, nom:

- (1) sème catégoriel: [substance];
- (2) sèmes spéciaux: [fleur], [couleur particulière], [parfum particulier];

rose, adjectif:

- (1) sème catégoriel: [qualité];
- (2) sème spécial: [couleur particulière];

anthracite, nom:

- (1) sème catégoriel: [substance];
- (2) sèmes spéciaux: [charbon spécial], [couleur particulière];

anthracite, adjectif invariable:

- (1) le remplacement du sème catégoriel [substance] par celui de [qualité] n'est pas réalisé;
- (2) sème spécial: [couleur particulière];

framboise, nom:

- (1) sème catégoriel: [substance];
- (2) sèmes spéciaux: [fruit], [couleur particulière];

Pour l'emploi du terme *framboise* dans le rôle d'épithète, c'est le sème [couleur particulière] qui est mis en valeur. Cette restriction de la composition sémantique est permise par un remplacement du sème catégoriel [substance] par celui de [qualité].

Les exemples étudiés illustrent bien les quatre étapes du passage. En effet, la première, passage en puissance, concerne tous les noms susceptibles d'être transférés dans les fonctions primaires de l'adjectif. La deuxième, représentée dans les dictionnaires par des termes caractérisés uniquement comme noms, mais employés, dans certains textes, en position d'épithète (*framboise*), indique un début du passage. La troisième, donnée dans les dictionnaires comme nom et adjectif invariable, représente un passage qui est en train de se faire (*anthracite*). La quatrième étape illustre un passage accompli (*rose*). Donc, si l'on compare la composition sémique des expressions avant et après le passage, on s'aperçoit qu'une restriction sémantique frappante accompagne le changement du sème catégoriel.

7. CONCLUSION

A titre de conclusion, nous voudrions proposer une classification typologique du phénomène appelé *passage* tout au long de cette étude. L'examen systématique des exemples modèle qui ont été soumis au critère d'un passage formellement indiqué ou non et au critère d'un passage accompli ou non, nous a permis de dégager quatre types différents de passage. Nous proposons de les appeler *transposition*, *conversion*, *translation* et *dérivation* et de les caractériser ainsi:

- (1) **TRANSPOSITION**, illustrée par *framboise*, nom, et par *anthracite*, nom, adjectif invariable, pour désigner l'emploi d'un élément d'une classe dans les fonctions d'une autre classe; un passage non accompli, sans marque formelle;

- (2) CONVERSION, illustrée par *rose*, adjectif, pour désigner un passage accompli d'un élément d'une classe dans une autre classe; sans marque formelle, formation d'un mot nouveau;
- (3) TRANSLATION, illustrée par *à pois* et par *de plomb*, pour désigner l'emploi d'un élément d'une classe dans les fonctions primaires d'une autre classe; un passage non accompli, avec marquant formel (= translatif);
- (4) DÉRIVATION, illustrée par *safrané*, pour désigner un passage accompli d'un élément d'une classe dans une autre classe, avec marquant formel (suffixation); formation d'un mot nouveau.

REFERENCES

- Arrivé, M., et al. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, pp.216-217. Flammarion, Paris.
- Bally, Ch. (1922). La pensée et la langue. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 23/3, 119-120.
- Bally, Ch. (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Éditions Francke, Berne.
- Bastuji, J. (1974). Aspects de la néologie sémantique. *Langages* 36, 6-19.
- Boswell, C. (1982). La productivité de la conversion dans la formation du vocabulaire sportif français. *Cahiers de Lexicologie* 41/2, 107-122.
- Carlsson, L. (1966). *Le degré de cohésion des groupes "subst.+ de + subst." en français contemporain. Étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète, avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*. Almquist & Wiksell, Uppsala.
- Catach, N. (1981). *Orthographe et lexicographie*, t.II: *Les mots composés*. Nathan, Paris.
- Chevalier, J.- Cl., et al. (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*, pp. 55,58-61, 162-164, 193-194. Larousse, Paris.
- Davau, M. (1949). Adjectifs invariables. *Le Français moderne* 17/3, 197-210.
- Dokulil, M. (1982). K otázce slovnědruhových převodů a přechodů, zvl. transpozice. *SaS* 43, 257-271.
- Feuillet, J. (1988). *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*. P.U.F., Paris.
- Filipec, J. (1972). K otázce konverze a přechodu slovních druhů v dnešní češtině. *SaS* 33, 122-129.
- Grevisse, M. (1986). *Le bon usage*, pp. 276-282. Duculot, Paris - Gembloux.
- Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Larousse, Paris.
- Guiraud, P. (1962). *La syntaxe du français*, pp. 69-74. P.U.F., Paris.
- Kerleroux, F. (1996). *La coupure invisible*. Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve - d'Ascq (Nord)
- Kuryłowicz, J. (1936). Dérivation lexicale et dérivation syntaxique. *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 37, 79-92.
- Lemaréchal, A. (1989). *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*. P.U.F., Paris.
- Leška, O. (1960). K otázce tzv. transpozice. *Rusko-české studie*, sb. VŠP Jazyk a literatura 2, 43-46.
- Marchand, H. (1967). Expansion, transposition, and derivation. *La Linguistique* 1, 13-26.
- Marouzeau, J. (1954). Entre adjectif et substantif. *Le Français moderne* 22/3, 161-171.
- Noailly, M. (1990). *Le substantif épithète*. P.U.F., Paris.
- Nyrop, K. (1936). *Grammaire historique de la langue française*. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag, Copenhague.
- Quirk, R., et al. (1972). *A Grammar of Contemporary English*. Longmans, London.
- Riegel, M., et al. (1996). *Grammaire méthodique du français*. P.U.F., Paris.
- Sechehaye, A. (1926). *Essai sur la structure logique de la phrase*. Champion, Paris.

- Sokolova, G. (1965). Remarques sur la "conversion" en français moderne. *Cahiers de Lexicologie* 7/2, 51-63.
- Tesnière, L. (1976). *Éléments de syntaxe structurale*. Éditions Klincksieck, Paris.
- Walter, H. (1984). L'innovation lexicale chez les jeunes Parisiens. *La Linguistique* 20/2, 69-84.
- Zavadil, B. (1983). *Kategorie modality ve španělštině*. Univerzita Karlova, Praha.